

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2003)

Heft: 171-172

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles fédérales

INITIATIVES

à vie les délinquants sexuels ou violents très dangereux ", refusée au Parlement, passera devant le peuple.

- Le Conseil fédéral présentera son message au Parlement d'ici fin 2004 sur la création d'une procédure pénale unifiée. Elle remplacera les 26 codes cantonaux actuels et renforcera le rôle du ministère public lors de l'instruction. Ses propositions ont dans l'ensemble reçu un accueil favorable lors de la procédure de consultation.

- Le Conseil fédéral a fixé des priorités dans l'exécution des grands projets ferroviaires. Il a soumis au Parlement son message sur la deuxième phase de la première étape des NLFA et lui a demandé de renflouer les réserves de 900 millions. Il a aussi mis en consultation un projet de raccordement au réseau européen grande vitesse.

- Le Conseil fédéral a chargé le Département de justice et police de mener

approuvé l'accord en matière d'immigration signé en janvier avec le Nigeria. Le texte fixe les bases pour la réadmission par le pays africain de ses ressortissants en séjour illégal en Suisse.

- Le Conseil fédéral a renoncé à supprimer les caisses d'épargne d'entreprises dans le cadre d'une révision de l'ordonnance sur les banques.

- Le Conseil fédéral a mis en consultation un projet visant à compléter le dispositif de lutte contre la corruption. L'idée est de ratifier la Convention pénale du Conseil de l'Europe en la matière et son protocole additionnel et d'y adapter le droit suisse.

- Le Conseil fédéral a décidé que l'espace aérien sera à l'avenir surveillé vingt-quatre heures sur vingt-quatre par les Forces aériennes.

- Le Conseil fédéral a trans-



DÉCISIONS

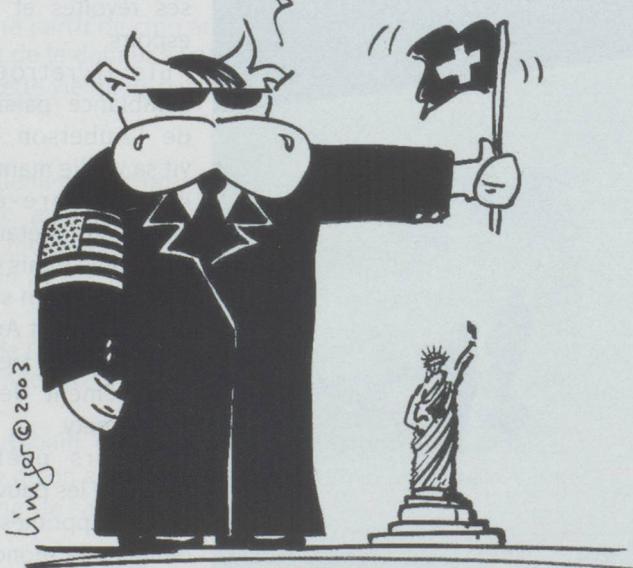
- Les Suisses devront se prononcer sur un renforcement de la protection des animaux allant jusqu'à l'interdiction d'importer de la viande casher (animal abattu selon le rite hébreu) ou halal (animal abattu selon le rite musulman). La Protection suisse des animaux (PSA) a déposé à la Chancellerie fédérale à Berne une initiative munie de 118 217 signatures. L'interdiction d'importation frapperait aussi les œufs de batterie ou les cuisses de grenouille. Les initiateurs réclament en outre une série de mesures pour améliorer la protection des animaux. La mise à mort devrait être justifiée par une raison valable. Il ne devrait plus être possible de se débarrasser de chiots "sur-numéraires" ou d'abattre des veaux "pour assainir le marché".

- L'initiative "Pour interner

- Le Conseil fédéral a rendu son avis sur une révision du droit du divorce proposée par la Commission des affaires juridiques du Conseil national. Il ne s'oppose pas à ce qu'un conjoint puisse demander le divorce de manière unilatérale après deux ans de séparation déjà, au lieu de quatre années actuellement.

- Le Conseil fédéral a réduit les crédits du 7^e programme de construction de routes nationales dans le cadre des économies budgétaires de la Confédération. Cette réduction entraînera des retards dans les travaux, en particulier dans le Jura, en Valais et à Berne. Alors que les cantons avaient déposé des demandes pour quelque 1,9 milliard de francs, le gouvernement a décidé de ne libérer que 1,47 milliard l'an prochain.

GENETIC PASSPORT PLEASE ...



une étude pour savoir s'il est possible d'intégrer des données biométriques dans les passeports suisses, comme l'exigent les États-Unis.

- Le Conseil fédéral a

mis au Parlement son message concernant la répartition de l'or excédentaire de la BNS. La manne devrait bénéficier pour deux tiers aux cantons et pour un tiers

à la Confédération, mais seulement en ce qui concerne les intérêts tirés du produit de la vente des 1 300 tonnes de métal jaune.

JUSTICE ET POLICE

- Le Ministère public de la Confédération (MPC) a ouvert une enquête contre le fondateur de PRO-OLP Suisse, une organisation

l'essai". L'Office fédéral des routes (OFROU) propose simplement d'introduire une période test de trois ans entre l'obtention du permis de conduire et sa licence définitive. Durant ce temps, le jeune conducteur sera soumis à un régime de sanctions relativement sévères. À la première infraction, la période probatoire sera rallongée d'un an. La se-

assumées aujourd'hui par la Commission fédérale des banques (CFB) et l'Office fédéral des assurances privées (OFAP), soit la surveillance des banques, des négociants en valeurs mobilières, des fonds de placement, des compagnies d'assurances privées, de la Bourse. Elle disposera de tous les pouvoirs, à commencer par celui de prélever des amendes.

- Dix-huit cantons se sont prononcés jusqu'à présent sur le paquet fiscal de la Confédération (allégements fiscaux qui pourraient faire perdre entre 2 et 2,5 milliards aux cantons et communes). Parmi eux, huit ont décidé de soutenir le référendum cantonal contre le projet confédéral (Obwald, Saint-Gall, Berne, Soleure, Grisons, Valais, Bâle-Ville et Vaud) alors que 10 autres y ont renoncé (Neuchâtel, Zoug, Argovie, Lucerne, Thurgovie, Schwytz, Appenzell Rhodes-Extérieures, Uri, Bâle-Campagne et Nidwald).

La signature du canton de Vaud permet de faire aboutir le référendum, puisque le soutien de huit cantons était nécessaire. Le lancement d'un référendum par les cantons est une première depuis l'introduction de ce droit dans la Constitution en 1874.

FINANCES

- La commission d'experts créée en 2001 et présidée par le professeur bernois Ulrich Zimmerli a rendu son rapport accompagné d'un projet de loi. Les experts se prononcent pour la création d'une surveillance intégrée des marchés financiers, c'est-à-dire d'une autorité unique, comme il en existe en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Autriche et dans les pays nordiques. La FINMA, c'est son nom, verra le jour dans deux ou trois ans et sera un établissement ayant sa propre personnalité et qui regroupera dans un premier temps les activités



ultra-confidentielle et pratiquement inconnue dans la mouvance pro-palestinienne de Suisse. Le jeune homme est soupçonné de délits à l'explosif et de préparation à de tels délits.

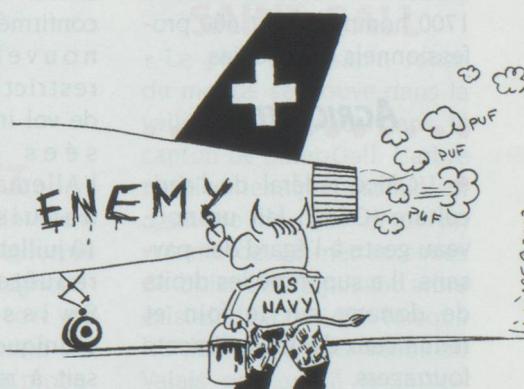
- Le Conseil fédéral a décidé de privilégier une nouvelle procédure pénale, mettant un terme à la fonction de juge d'instruction. Le système sera unique pour l'ensemble des cantons qui ont jusque-là appliqué leur propre Code de procédure pénale. D'ici quelques années, les enquêtes pénales seront menées de bout en bout par les procureurs tandis que les compétences des avocats seront élargies, puisqu'ils pourront intervenir dès le démarrage de l'enquête, voire dès l'arrestation, comme aux États-Unis.
- Berne a lancé une procédure de consultation pour son projet de "permis à

devrait atteindre 28 millions de francs sur quatre ans. Actuellement, la Confédération consacre 20,5 millions de francs à la promotion des films indigènes. Les subventions de la SSR s'élèvent de leur côté à 16,8 millions.

- Le millier d'embryons surnuméraires datant d'avant 2001 et encore conservés ne devraient pas être détruits. La commission compétente du National propose de réviser d'urgence la loi sur la procréation médicalement assistée pour surseoir de plusieurs années à ce délai. Les embryons surnuméraires pourront être conservés jusqu'au 31 décembre 2005 à des fins de procréation et être utilisés jusqu'à fin 2008 dans un but de recherche scientifique. Le couple donateur devra toutefois avoir donné son accord écrit.

DÉFENSE

- Dino Bellasi est sorti de prison. L'ex-comptable du groupe de renseignements de l'armée, qui avait détourné près de 9 millions de francs, a bénéficié d'une libération anticipée. Condamné à six ans de prison, il s'est vu



INTÉRIEUR

- Par 27 voix contre 6, le Conseil des États a accepté l'initiative parlementaire sur le projet d'assurance maternité.
- La SSR et l'Office fédéral de la culture ont fait part de leur intention d'augmenter leur aide pour promouvoir les films suisses. La hausse globale

épargner deux ans de détention pour bonne conduite. Ses objectifs consistent désormais à trouver un appartement et un travail. De ▶

Nouvelles fédérales

► 1994 à 1999, Dino Bellasi a détourné 8,839 millions de francs en falsifiant des mandats au nom du Département fédéral de la défense qu'il touchait indûment au guichet de la Banque nationale suisse. Il doit 6 millions de francs à l'État.

- D'ici à 2010, la Suisse doit trouver un successeur à ses avions Tiger pour assurer les tâches de police aérienne. En attendant, l'armée a commencé à liquider ses Tiger. Quarante-sept d'entre eux sont à vendre. Il y a un an, l'US Navy en a acheté et réservé 32, qui seront acheminés entre 2003 et 2007. Ces avions d'occasion sont destinés à jouer le rôle de l'ennemi à l'école des pilotes de la marine américaine, plus connue sous le nom de "Top Gun".

- La Division presse et radio (Dipra) ainsi que toute son organisation de milice sera bientôt dissoute, probablement fin 2004. Si sa vocation consistait à remplacer les médias civils lorsque ceux-ci ne sont plus en mesure de remplir leur mission (guerres, catastrophes naturelles), elle a été jugée inadéquate par le gouvernement. La mesure touche 1700 hommes dont 600 professionnels des médias.

AGRICULTURE

- L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) fait un nouveau geste à l'égard des paysans. Il a supprimé les droits de douane sur le foin et réduit ceux d'autres aliments fourragers.

ÉCONOMIE

- L'aide suisse aux montagnards a perdu 16 millions à la Bourse en 2001 et 2002. Le directeur a été démis de

ses fonctions et sa femme, qui accomplissait des tâches administratives, licenciée avec effet immédiat. Président de l'organisation depuis deux ans, l'an-

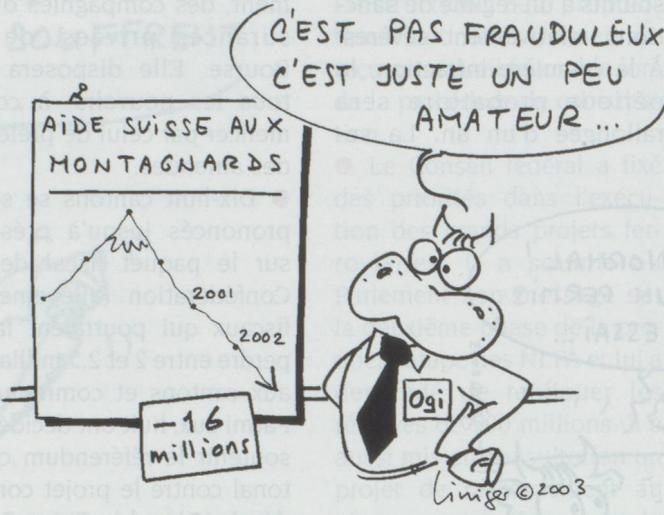
tre pesant jusqu'à 100 grammes coûtera, dès 2004, un franc en courrier A et 85 centimes en courrier B. Une augmentation du prix du courrier jugée "fâcheuse" par la

récompensé en Allemagne. Il est le lauréat du prix Cicero 2003 qui honore le meilleur discours tenu dans les pays de langue allemande. La récompense, un buste en bronze de Cicéron, a été remise au conseiller fédéral le 19 septembre à Bonn.

- Les nouvelles liaisons ferroviaires alpines (NLFA) seront-elles un gouffre à milliards ? Le Conseil fédéral a donné son feu vert pour puiser une nouvelle fois dans les réserves. Les surcoûts se montent déjà à 1,5 milliard, soit 12 % de plus que prévu. Résultat : les réserves sont déjà épuisées à 92 %. Et les Chambres seront appelées à voter une rallonge. La Délégation de surveillance prévoit en outre trois ans de retard au Saint-Gothard.

- La ligne TGV du Haut-Bugey, qu'on appelle encore aujourd'hui de son ancien nom "ligne des Carpates", ne fera pas les frais des difficultés budgétaires fédérales. Le Conseil fédéral a inclus le chantier dans un projet de loi sur les raccordements au réseau ferroviaire à grande vitesse. À moins d'un coup de théâtre, le chantier Genève-Mâcon pourrait démarrer l'an prochain. Les Genevois pourront rejoindre Paris en trois heures dès 2006, si la procédure de consultation et les débats parlementaires prennent, eux aussi, le TGV.

**HENRIETTE
GERMAIN-NICOLET**



cien conseiller fédéral Adolf Ogi a précisé que ces pertes n'avaient rien à voir avec des actes frauduleux, mais plutôt avec un certain amateurisme.

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

- Le Tribunal administratif allemand a débouté Swiss et l'aéroport de Zurich. Il a confirmé les nouvelles restrictions de vol imposées par l'Allemagne depuis le 10 juillet. La requête de Swiss et d'Unique visait à reporter l'entrée en vigueur



des restrictions dans l'attente de l'installation à Zurich d'un nouveau système d'assistance à l'atterrissement.

- Une lettre format ordinai-

Fondation pour la protection des consommateurs. La Poste n'est pas non plus pleinement satisfaite, le Département fédéral de la communication (DETEC) s'étant opposé aux hausses demandées pour d'autres formats de courrier (mid-letter, grande lettre), ainsi que pour les lettres recommandées.